

**Mémoire présenté au Comité permanent de la condition féminine et au
Comité permanent du patrimoine canadien
Chambre des communes
Parlement du Canada**

Par Whitney Bragagnolo

**Maîtrise conjointe Erasmus Mundus (EMJMD), MA, Sports Ethics & Integrity (MAiSI), Université Charles de Prague,
Université du Péloponnèse,
Université Johannes Gutenberg, Universitat Pompeu Fabra, Université de Swanse et université KU Leuven
Chercheuse titulaire d'un doctorat en gouvernance du sport et en lutte contre la corruption, Université Charles de Prague**

Vendredi 5 mai 2023

Je désire vous exprimer ma reconnaissance pour l'invitation à présenter ce mémoire concernant l'engagement à s'attaquer aux graves préoccupations qui prévalent et pour votre dévouement à l'évolution éthique du sport du Canada.

Je vous écris à titre de professionnelle internationale indépendante résidante à La Haye. J'ai de l'expérience dans les secteurs public et privé au Canada et à l'étranger en atténuation des risques, en enquêtes, en sécurité et en intégrité du sport, en tant que chercheur doctoral dans le domaine de la gouvernance du sport et contre la corruption dans le sport à l'Université Charles de Prague, et je suis diplômée du premier programme de maîtrise en éthique et en intégrité du sport (MAiSI). Financé par la Commission européenne, ce programme de maîtrise a été créé pour permettre de remédier à ce que les gouvernements de l'Europe ont reconnu au début des années 2010 comme étant un fossé précaire dans l'administration et la gouvernance mondiales du sport. Le programme visait à donner aux professionnels les moyens de s'attaquer aux plus grandes menaces qui pèsent sur le sport, des déficits de gouvernance à la corruption, en passant par les abus sexuels et le dopage, tout en leur fournissant les outils nécessaires permettant de soutenir et d'influencer un sport plus éthique, plus sécuritaire, plus accessible et plus inclusif partout dans le monde. On y proposait une structure innovante, en offrant aux chercheurs une perspective interdisciplinaire consacrée à la protection des valeurs du sport, dont une saine gouvernance est un pilier essentiel.

Par pure coïncidence, au cours des années 2010, j'ai pris connaissance de diverses observations concernant des lacunes dans le paysage sportif canadien qui entraînaient des risques pour les athlètes du pays, les mineurs en particulier. Ces observations ont commencé lors des Jeux olympiques d'hiver de 2010, alors que j'ai été témoin d'échanges de badges d'accréditation entre des personnes qui donnaient accès à des zones à risques à des personnes non autorisées. Les observations susmentionnées ont persisté jusqu'en 2016, juste avant mon départ du Canada, alors que j'assistais à une activité sportive dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Au cours de cette activité, j'ai appris qu'un chauffeur de navette bénévole (qui œuvrait pour l'organisation sportive depuis plus de 20 ans) avait fait des commentaires inappropriés à une jeune athlète étrangère et l'avait par la suite invitée à sa résidence, située par-delà la frontière. Il n'existait pas de mesure de prévention en vigueur contribuant à empêcher la personne de se livrer à d'autres tentatives de victimisation, qu'il s'agisse du domaine du sport ou d'autres domaines. Notamment, aucun membre de l'organisation n'a jugé nécessaire de consigner le nom de la personne, de lui fournir les soins nécessaires ou de créer un rapport complet sur l'incident.

Ma décision de quitter le Canada pour poursuivre une carrière universitaire était uniquement motivée par le désir d'améliorer ma capacité en matière de gouvernance, d'éthique et d'intégrité dans le domaine du sport, afin de faire face aux risques continus et prévisibles sur le terrain et de mieux comprendre leur origine et leur évolution. Il n'existait pas à l'époque de programme de maîtrise aussi complet sur le continent. À ma connaissance, il n'existe encore aucun programme de ce genre au Canada aujourd'hui. De plus, j'étais d'avis que, pour s'attaquer aux problèmes systémiques qui sévissent dans le paysage sportif canadien, il fallait une approche de l'extérieur de la province pour bien comprendre les multiples enjeux. Ma décision de poursuivre des études universitaires à l'étranger se fondait donc sur ces connaissances.

Il est possible de faciliter le début d'une gouvernance globale du sport au Canada et l'évolution éthique des entités sportives canadiennes vers ce qui est reconnu aujourd'hui comme une pratique exemplaire mondiale en utilisant les cadres de gouvernance mondiaux existants du sport, comme le font depuis longtemps les gouvernements des pays de l'UE et d'autres nations. Pour comprendre où, en quoi et comment corriger les faiblesses institutionnelles au Canada, il est nécessaire de mettre en œuvre un tel système pour permettre une analyse critique initiale et courante du personnel, des politiques et des programmes des organisations sportives en place, et ce, d'une manière qui peut être évaluée et mesurée régulièrement. Mis en œuvre dès 2011 en Europe et à l'étranger, les codes nationaux de gouvernance du sport établissent les normes de transparence, de diversité, de responsabilisation et de démocratie pour les organisations. Ils exigent également que les organisations aient une représentation diversifiée à tous les niveaux afin de s'assurer que les besoins des athlètes, des groupes marginalisés, y compris les femmes, les personnes autochtones et noires ainsi que celles de couleur (PANDC), les personnes handicapées, les réfugiés, etc., sont adéquatement pris en compte. Cette représentation apporte l'expertise nécessaire pour reconnaître et résoudre les problèmes qui n'ont pas été réglés auparavant en raison d'une négligence ou d'un manque général de considération. Simultanément, les codes de gouvernance fournissent des directives aux entités concernant les exigences prévues et les étapes nécessaires à leur élaboration.

Notre gouvernement a un rôle à jouer et une responsabilité à assumer lorsqu'il s'agit d'assurer la santé publique et la sécurité dans le sport, et il ne tient pas les entités sportives responsables du respect de normes de gouvernance élevées, malgré le fait que l'incapacité des entités sportives canadiennes d'évoluer et leur gestion et leur exploitation inefficaces, dont il existe de nombreuses preuves, causent un préjudice important.

Pour promouvoir le développement éthique du sport canadien, où l'intégrité de la gouvernance du sport est un pilier fondamental, je propose deux recommandations.

Recommandation 1 : Que l'Enquête nationale indépendante repose sur des examens de la gouvernance

Recommandation 2 : Une approche à trois volets pour l'enquête nationale indépendante. Les examens de la gouvernance en tant que composante essentielle et cadre général; les déclarations des athlètes et des victimes; l'analyse et les recommandations interdisciplinaires indépendantes.

Aperçu : Établissement d'une gouvernance dans le milieu du sport au Canada

Le gouvernement du Canada a un rôle important à jouer dans l'amélioration de la gouvernance dans le milieu du sport. Ce qui distingue le Canada des pays dont le gouvernement investit activement dans la gouvernance dans le milieu du sport, c'est que, pour la plupart, les organismes sportifs canadiens et les entités sportives environnantes « jouissent toujours » d'une autonomie considérable dans la pratique, et que la réglementation de leur sport, malgré de nombreuses circonstances, a permis de démontrer aux Canadiens qu'ils ne peuvent pas le faire efficacement, ce qui a causé des torts importants et continue de le faire. L'autonomie du sport, dans bien des cas, protège les dirigeants d'un examen moral, social et judiciaire, ce qui fait en sorte que les institutions n'ont pas à rendre de comptes à qui que ce soit. À l'étranger, l'influence extérieure dans le sport national est devenue de plus en plus courante depuis 2011. Des gouvernements de pays comme le pays de Galles, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Irlande, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Pays-Bas, entre autres, assument une plus grande responsabilité dans leur rôle visant à améliorer la responsabilisation grâce à une meilleure gouvernance en matière de sport.

Une plus grande transparence, des normes de gouvernance plus claires, une application plus rigoureuse de la loi et des mécanismes de rapport efficaces sont nécessaires à l'assurance de la responsabilisation dans le milieu du sport.¹ L'abus de pouvoir, l'insuffisance de la législation nationale et les systèmes de gouvernance non réglementés résultant de l'autonomie des institutions sportives ont été reconnus comme les principaux facteurs qui facilitent l'apparition de la violence fondée sur le sexe et de la corruption.² Lorsque je

¹ Sweeney, G. (2016) Sommaire. In Transparency International (éd.) Global Corruption Report : Sports. Londres : Routledge, <https://doi.org/10.4324/9781315695709>

² McDevitt, A. (2022) On your marks, set ... stop! Understanding and ending sextortion in sport. Transparency International. https://images.transparencycdn.org/images/2022_Report_OnYourMarksSetStopUnderstandingEndingSextortionSport_English.pdf; Pielke Jr., R. (2016). Obstacles to accountability in international sports organizations. Global Corruption Report: Sport, 2016, p. 1 à 8. https://www.transparency.org/files/content/feature/1.4_ObstaclesToAccountability_Pielke_GCRSport.pdf

parle d'« autonomie du sport », je fais allusion au « principe » selon lequel les organismes sportifs devraient s'autoréglementer, sans ingérence indue des gouvernements ou d'organisations de l'extérieur³. Ce principe repose sur l'idée que les dirigeants des organismes sportifs sont les mieux placés pour prendre des décisions au sujet de la gouvernance, des règles et des politiques de leur sport parce qu'ils ont l'expertise et l'expérience nécessaires pour le faire. Cependant, au cours de la dernière décennie, ils ont fait l'objet d'une surveillance accrue à l'échelle mondiale, laquelle visait à s'assurer que les entités évoluent dans l'intérêt des athlètes, des amateurs de sport et du grand public.

Les codes nationaux de gouvernance du sport exigent des normes pour les organisations sportives qui demandent et reçoivent un financement public. Ces gouvernements ont joué un rôle important en s'attaquant aux problèmes au sein de leurs systèmes nationaux de sport et en soutenant les progrès vers l'amélioration des pratiques de gouvernance et l'évolution éthique du sport dans leur pays. Par exemple, au pays de Galles, on a élaboré le Sport Wales' Capability Framework (le cadre des capacités de Sport Wales – l'organisation nationale responsable du développement et de la promotion du sport et de l'activité physique au pays) pour appuyer l'amélioration continue des organismes sportifs et l'usage judicieux des fonds publics. Il met l'accent sur l'évaluation des principaux domaines de gouvernance, comme les comportements, l'éthique et l'intégrité de ses organisations sportives, en adoptant une approche fondée sur le risque et des principes personnalisés pour offrir un soutien pertinent aux entités de toutes tailles afin de guider les opérations et le leadership éthiques. Ce cadre permet aux dirigeants de Sport Wales d'avoir confiance dans les organisations qu'ils financent et de soutenir leurs initiatives d'amélioration continue de la gouvernance.

Une enquête nationale indépendante est nécessaire. On discute beaucoup de la façon dont l'enquête devrait être établie ainsi que des cadres et des mécanismes que l'on devrait mettre en œuvre dans ses méthodologies pour faciliter la responsabilisation et le comportement éthique au sein des organismes tout en s'attaquant à l'existence et à la persistance de l'abus de pouvoir dans le sport au Canada. *Pour appuyer ce qui précède, ma première recommandation au Comité permanent du patrimoine canadien comprend l'intégration d'examen de la gouvernance entièrement indépendants et transparents comme élément essentiel et cadre général de l'enquête.*

Recommandation 1 : Que l'enquête nationale indépendante repose sur des examens de la gouvernance

Dans le cadre de l'enquête nationale, les cadres de gouvernance du sport existants,⁴ reconnus à l'échelle mondiale et dont l'histoire est bien établie, peuvent servir à fournir une évaluation objective et exhaustive de l'adhésion des entités sportives canadiennes aux pratiques exemplaires de gouvernance et à cerner les domaines dans lesquels elles n'y adhèrent pas.

Si l'on comprend le paysage actuel de la gouvernance du sport au Canada, ces cadres peuvent permettre de définir les exigences futures pour les entités sportives et d'établir une norme pour la pratique attendue, qui peut être mesurée et évaluée en fonction de ce qui doit être exigé des entités sportives qui cherchent à obtenir des fonds publics ou qui en reçoivent, ou de celles qui exercent leurs activités dans le domaine de la sécurité dans le sport.

Les examens ou les vérifications indépendants de la gouvernance des entités sportives canadiennes servent à cerner les faiblesses organisationnelles, comme les personnes, les politiques et les programmes contraires à l'éthique, nuisibles ou inefficaces qui pourraient permettre de causer du tort aux athlètes. Des vérifications accessibles et transparentes contribuent à tenir les organisations responsables en mesurant leur capacité de croissance éthique et d'avancement dans la direction voulue. Dans certains pays, le financement public est conditionnel au respect des principes de bonne gouvernance. Pour tous les examens de gouvernance, *les dirigeants des organismes sportifs n'ont absolument rien à dire sur les vérificateurs.*

Dans son rapport mondial de 2021 sur la corruption dans le sport⁵ (p. 215), l'ONU DC préconise une approche axée sur la gouvernance pour la lutte contre les abus et la corruption dans le sport, en déclarant que les dirigeants des États et des organisations

³ Chapelet, J.-L. (2016). *Autonomy and governance: Necessary bedfellows in the fight against corruption in sport*. In Transparency International (Ed.), *Global Corruption Report: 2018*, p. 16 à 29). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315695709>

⁴ Il existe divers cadres de gouvernance et outils d'évaluation, notamment le Sport + Recreation Alliance Voluntary Code of Good Governance et le Sports Governance Observer (2019) de Play the Game, qui appuient l'examen des organisations sportives dans le cadre d'activités internationales et nationales ainsi que récréatives. Sport Wales et UK Sport sont des exemples d'organismes nationaux qui adoptent ces principes et établissent leurs propres outils.

sportives devraient travailler ensemble pour améliorer la gouvernance, la transparence et la responsabilisation ainsi que pour promouvoir une culture institutionnelle qui encourage le comportement éthique et le leadership. De plus, ⁶ la Déclaration de consensus du Commonwealth sur la promotion des droits de l'homme dans et par le sport souligne également l'impact négatif d'une gouvernance inadéquate dans le sport, en insistant sur la nécessité de la transparence, de la responsabilisation et d'une saine gouvernance pour promouvoir efficacement les droits de la personne. Les entités susmentionnées laissent entendre que la lutte contre les menaces à l'intégrité telles que les abus de pouvoir et la corruption ainsi que l'amélioration de la responsabilisation peuvent être réalisées par la mise en œuvre régulière et l'application des normes de gouvernance, et par l'exigence de rapports périodiques et d'un audit indépendant de la part des organismes sportifs qui reçoivent des fonds publics.

Considération : Intégrer la rétroaction des athlètes et des employés anonymes comme élément intégral de tous les examens de gouvernance

Les athlètes jouent un rôle crucial dans l'identification des vulnérabilités, des risques et des possibilités du système sportif, où ils peuvent s'assurer efficacement que, même si les politiques, les procédures et les gens semblent être « parfaits sur papier », ils correspondent véritablement à la réalité. L'absence de rétroaction et de commentaires anonymes des athlètes dans la Politique canadienne du sport concernant leurs expériences et leurs points de vue est particulièrement alarmante, étant donné que ceux-ci sont un intervenant principal dans l'évaluation de l'efficacité des institutions sportives.

Considération : Clarifier le concept d'indépendance

Pour que diverses entités sportives sûres et à but lucratif, les professionnels du droit, les mécanismes de déclaration et de nombreuses autres organisations liées au sport sécuritaire soient efficaces, leur indépendance est essentielle. Cependant, les dirigeants de Sport Canada comprennent très peu la nature de l'indépendance. Cela est de la plus haute importance lorsqu'il s'agit de déterminer quelles entités ou personnes seront chargées des futurs examens de gouvernance.

Au moment de la détermination de l'indépendance d'une entité qui dirige une enquête, certaines conditions doivent être prises en compte, notamment :

- Une organisation sportive finance-t-elle l'entité?
- Une organisation sportive finance-t-elle l'entité concernée ou un sujet dans une affaire ayant cours?
- L'entité a-t-elle une relation avec l'organisation sportive ou une obligation de lui divulguer des renseignements?
- Y a-t-il quelqu'un au sein de l'entité qui a un lien personnel avec l'organisation sportive?
- Y a-t-il quelqu'un au sein de l'entité qui a des antécédents concernant la possibilité d'abus ou de corruption dans un sport, à quelque niveau que ce soit?

La non-divulgaration de conclusions négatives nuit à l'intégrité des enquêtes, à la responsabilisation et à la croissance éthique. L'indépendance est essentielle à la prévention des conflits d'intérêts et à l'habilitation des comportements positifs. Aucune entité sportive actuelle au Canada ne peut être chargée de superviser une enquête; elle doit provenir de milieux autres que celui du sport.

⁵ ONUDC. (2021). Global Report on Corruption in Sport 2021. Extrait de https://www.unodc.org/res/safeguardingsport/grcs/7_22-03221_SPORTS_CORRUPTION_2021.pdf (p. 214-215).

⁶ The Commonwealth Consensus Statement on Promoting Human Rights in and through Sport. Extrait de <https://production-new-commonwealth-files.s3.eu-west-2.amazonaws.com/migrated/inline/CW%20Consensus%20Statement-ADOPTED%20v2.pdf>

Recommandation 2 : Une approche à trois volets pour l'enquête nationale indépendante sur le sport canadien

a) Des vérifications indépendantes de la gouvernance : Y compris, entre autres, de Sport Canada, du BCIS, du Centre de règlement des différends sportifs du Canada, d'À nous le podium (OTP), des organisations sportives nationales (OSN), des entités de sport sécuritaire à but lucratif et des mécanismes de déclaration. *Effectuées par des professionnels indépendants et expérimentés de la gouvernance du sport qui ont une expérience éprouvée de l'examen et de la vérification dans ce domaine, à l'aide des cadres susmentionnés d'évaluation de la gouvernance du sport.*

b) Des témoignages et des déclarations d'athlètes et de victimes : Effectués par les membres d'une équipe multidisciplinaire indépendante dirigée par des professionnels des droits de la personne et de la santé mentale agréés et autorisés qui veillent à ce que les expériences des athlètes servent à orienter l'enquête, et à ce que celle-ci tienne compte des traumatismes et soit axée sur les survivants.

c) Des analyses et des recommandations indépendantes et interdisciplinaires : Une analyse critique combinée à des examens et à des vérifications de la gouvernance ainsi que des témoignages d'athlètes et de victimes visant à appuyer des recommandations exhaustives et à établir de futures normes de gouvernance requises pour le monde du sport canadien. Effectuées par les membres d'une équipe indépendante et interdisciplinaire (notamment des professionnels des droits de la personne, des professionnels agréés en santé mentale, des professionnels de la gouvernance du sport, des éthiciens du sport, des athlètes et des universitaires de niveau doctoral et postdoctoral pertinents).

Considération : L'approche exhaustive, indépendante et interdisciplinaire

Par cette approche à trois volets, on reconnaît que des recommandations efficaces fondées sur des données probantes sont beaucoup trop complexes pour des cadres méthodologiques uniques, qui s'avèrent souvent inadéquats (Palinkas et coll., 2015; Pielke et Harris, 2021). Une approche multidisciplinaire à 360 degrés, incorporant des analyses de différents domaines pertinents et de diverses personnes, comme les athlètes, ainsi que du domaine de la gouvernance, des études sur le genre, des droits de la personne et une éthique du sport permet de s'assurer que l'enquête produira des évaluations exhaustives et des recommandations pratiques pour les autres parties prenantes. Aborder l'enquête uniquement sous l'angle légal ou du point de vue de la violence fondée sur le sexe, bien que cela soit pertinent, ne permettra vraisemblablement pas de répondre de manière appropriée à l'éventail des questions qui se recoupent, ce qui peut nuire à des recommandations efficaces.

Ceux qui participent à la facilitation de l'Enquête nationale indépendante sur le sport au Canada doivent avoir la garantie que :

- Tous les professionnels sont indépendants, ne sont pas en situation de conflit d'intérêts et n'ont pas l'habitude de favoriser les abus ou la corruption dans un sport, à quelque niveau que ce soit.
- Cela comprend notamment une équipe interdisciplinaire diversifiée de professionnels chevronnés de la gouvernance du sport ou d'autres domaines; des athlètes; des professionnels des droits de la personne; des professionnels agréés de la santé mentale; des éthiciens du sport; des universitaires pertinents dans les domaines susmentionnés.
- Les entités, les entreprises et les professionnels qui appuient l'enquête tiennent compte de l'intégration des questions liées au sexe et à l'intersectionnalité, et qu'ils les représentent dans le cadre de leur exercice.
- Ils tiennent compte de la rétroaction des athlètes intervenants dans les évaluations et les recommandations, afin de s'assurer que leurs préoccupations, leurs risques et leurs idées sont pris en compte de manière adéquate tout au long du processus.

L'absence de telles exigences compromet la crédibilité de l'enquête, la reddition de comptes et le progrès en matière d'éthique.

Il est impératif de sélectionner des entités ou des personnes de l'extérieur du paysage sportif canadien actuel pour superviser l'enquête.

Le Rapport mondial de l'ONUDC sur la corruption dans le sport de 2021 (p. 214-215) vient corroborer cette approche interdisciplinaire axée sur la gouvernance⁷. On y recommande aux gouvernements et aux organisations sportives :

- d'améliorer les mécanismes de gouvernance, de transparence et de responsabilisation afin de promouvoir l'intégrité et de lutter efficacement contre les abus dans le milieu sportif;
- de favoriser une culture institutionnelle d'intégrité qui s'éloigne de la protection de la réputation organisationnelle au détriment des victimes et qui incite les gens à agir de façon éthique en établissant des valeurs et en élaborant des codes de conduite, des règles, des règlements et des politiques sur les conflits d'intérêts pour les membres concernés;
- d'évaluer l'efficacité de la réponse des organismes de sport aux abus dans le sport, en fonction d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs appropriés et en s'appuyant sur la rétroaction de sources internes et externes, y compris les intervenants touchés;
- de veiller à la prévention, à l'enquête, à la punition et au redressement des abus commis par les organisations sportives, au moyen de politiques et de lois efficaces;
- de consulter les victimes pour élaborer des politiques et des protocoles axés sur les victimes;
- d'établir des contrôles internes suffisants pour aider à prévenir et à détecter les actes d'abus dans le sport et exiger des rapports périodiques et une vérification indépendante des organismes de sport qui reçoivent des fonds publics.

Ils recommandent également que les gouvernements tiennent compte de la liste suivante de mesures visant à lutter contre la corruption et les préjudices subis par les athlètes. L'existence de ces mesures ainsi que leur application efficace auraient pu atténuer les cas de préjudice causé aux athlètes.

- Examiner la législation du pays visant la lutte contre la corruption pour s'assurer qu'elle tient compte des besoins des enfants et des sexes, qu'elle comprend l'abus de pouvoir non financier et qu'elle protège les victimes.
- Adopter une loi claire et exhaustive visant la criminalisation de toutes les formes de violence, y compris la violence faite aux femmes ainsi que la vente et l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre d'activités sportives.
- Promouvoir l'adoption de politiques et de mécanismes en tenant compte des besoins des enfants, des sexes et des victimes afin de lutter contre la corruption et la violence dont sont victimes les enfants.
- Élaborer et mettre en œuvre des lois pour imposer des politiques et des procédures de sauvegarde dans les établissements sportifs, y compris la vérification des antécédents de toute personne travaillant auprès d'enfants, comme exigence d'appui financier public.
- Assurer des enquêtes, des poursuites et des jugements opportuns et efficaces en ce qui concerne les auteurs et les organisations responsables de violence dans les sports, et assurer des services complets aux survivants.

Autres considérations pour une enquête nationale sur le sport au Canada

Comprendre l'importance d'adopter la gouvernance comme cadre général applicable à cette question

Les évaluations indépendantes de la gouvernance du sport visent à faciliter un discours transparent (et public) en présentant une évaluation objective et holistique de la mesure dans laquelle les entités sportives ont adopté des pratiques exemplaires de gouvernance, et de celles qui laissent à désirer. Dans le cadre de l'enquête, des audits indépendants de la gouvernance appuient l'identification des faiblesses de l'OSN et d'autres entités sportives sûres telles que les personnes, les politiques et les programmes inefficaces qui peuvent être ou ont été des catalyseurs de préjudices aux athlètes. Dans la documentation scientifique de pointe, on traite de nombreux facteurs de risque propres au sport qui rendent les personnes susceptibles d'être victimes de violence fondée sur le sexe, de corruption et de comportements abusifs, lesquels peuvent être catégorisés comme suit : a) les catalyseurs culturels ou b) les catalyseurs institutionnels. Dans le sport mondial, les *catalyseurs culturels* sont des circonstances qui rendent les comportements abusifs difficiles à cerner, notamment les obstacles physiques limités, la dynamique unique des relations ou les attentes d'obéir et de

⁷ ONUDC. (2021). Global Report on Corruption in Sport 2021. Extrait de https://www.unodc.org/res/safeguardingsport/grcs/7_22-03221_SPORTS_CORRUPTION_2021.pdf (pp.214-215).

respecter l'autorité⁸. Les *catalyseurs institutionnels* sont reconnus comme des vulnérabilités au sein des établissements sportifs qui permettent aux abus et aux abus de pouvoir de perdurer. Les facilitateurs institutionnels comprennent un manque de responsabilisation, d'indépendance ou de capacité entourant les entités qui administrent ou supervisent le sport⁹.

Voici quelques éléments habilitants institutionnels qui permettent la persistance des abus et de la corruption :¹⁰

Si une organisation n'a pas de durée limitée de mandat.

Pertinence

La limitation de la durée du mandat empêche les avantages pour le titulaire et la monopolisation des rapports de force. Ils veillent à ce que les titulaires de charge publique restent en contact avec leurs électeurs et encouragent de nouvelles idées pour s'attaquer aux problèmes pendant les élections.

Si une organisation ne publie pas les décisions du conseil d'administration et des comités permanents sur son site Web.

Pertinence

S'ils justifient régulièrement leurs décisions, les dirigeants des conseils d'administration peuvent empêcher les clubs secrets de devenir fermés et sont plus motivés à prendre des décisions dans l'intérêt général de leur organisme ou de leur sport plutôt que les uns pour les autres.

Si une organisation ne publie pas d'information sur les membres de son conseil d'administration, les enquêteurs, les intervenants et les professionnels de la sécurité sportive sur son site Web.

Pertinence

Le fait de fournir des renseignements biographiques permet une évaluation externe des cadres supérieurs et du personnel qui sont censés posséder des qualifications précises. Cette divulgation est essentielle au développement éthique du sport et du bien-être des athlètes. De plus, l'échange d'information sur leur participation à d'autres organisations sportives, leurs fonctions officielles et leurs positions politiques peut mettre en évidence des possibilités de conflit d'intérêts.

Si les membres du Conseil ne sont pas nommés (de nouveau) selon une procédure claire et démocratique.

Pertinence

En menaçant de remplacer les fonctionnaires par un adversaire en cas de sous-performance ou de comportements inappropriés, on les incite à se conformer aux souhaits des électeurs, à donner un meilleur rendement et à éviter les comportements opportunistes. Des élections ouvertes et compétitives contribuent à augmenter les chances de remplacer les personnes sous-performantes ou les fonctionnaires qui ne font pas évoluer leurs capacités par des fonctionnaires de haute qualité, et à générer de nouvelles idées pour la résolution de problèmes.

Si l'organisation n'assure pas la participation des athlètes à ses processus d'élaboration de politiques.

Pertinence

La participation des athlètes aux processus d'élaboration des politiques améliore leur efficacité et leur légitimité. Les compétences et les connaissances spécialisées des athlètes contribuent à l'élaboration de politiques plus efficaces et à la promotion de l'évolution éthique des sports et des systèmes sportifs.

Si les dirigeants de l'organisation ne définissent pas dans les statuts les circonstances dans lesquelles, en raison d'un grave conflit d'intérêts ou d'une question d'intégrité, une personne n'est pas admissible à remplir son mandat à titre de membre du conseil d'administration.

Pertinence

⁸ ONUDC. (2021). Global Report on Corruption in Sport 2021. Extrait de https://www.unodc.org/res/safeguardingsport/grcs/7_22-03221_SPORTS_CORRUPTION_2021.pdf (p. 199); Gaedicke, S., Schäfer, A., Hoffmann, B., Ohlert, J., Allroggen, M., Hartmann-Tews, I., et Rulofs, B. (2021).

Sexual Violence and the Coach–Athlete Relationship—a Scoping Review From Sport Sociological and Sport Psychological Perspectives. *Frontiers in Sports and Active Living*, 3, 643707.

<https://www.doi.org/10.3389/fspor.2021.643707><https://doi.org/10.3389/fspor.2021.643707>

⁹ Bragagnolo, W. et Lezama, Y (du 27 au 30 juin 2022). An international examination into a silent abuse of power: Sextortion in Sport. Presentation at Play the Game 2022, Odense, Danemark.

¹⁰ Comparer des exemples tirés de l'Observateur de la gouvernance des sports (2019). Une évaluation de la bonne gouvernance dans six fédérations sportives internationales.

Extrait de Play the Game.

Extrait de <https://www.playthegame.org/publications/sports-governance-observer-2019-an-assessment-of-good-governance-in-six-international-sports-federations/>

Dans les cas où les membres du conseil d'administration prennent des décisions ou effectuent des transactions qui pourraient leur être avantageuses, des conflits d'intérêts peuvent survenir. La mise en œuvre de procédures claires en matière de conflits d'intérêts favorise la confiance dans le processus décisionnel en permettant de veiller à ce que les membres demeurent à l'abri de toute influence.

Parmi les autres aspects examinés dans le cadre des examens de la gouvernance du sport visant à minimiser les facteurs habilitants institutionnels qui menacent l'intégrité des établissements de sport, mentionnons (entre autres) l'évaluation de la façon dont l'organisme établit et gère sa stratégie, le leadership de l'entité et son impact; l'existence de pratiques d'emploi conformes à la loi; l'application et la compréhension de la gestion des risques; l'examen des politiques et des procédures d'éthique en place pour promouvoir et guider la conduite éthique de tous les intervenants; l'évaluation de l'existence d'une saine gouvernance financière.

Les cadres de gouvernance du sport servent à évaluer plus de 70 indicateurs selon plusieurs aspects essentiels, notamment la transparence, les processus démocratiques, la responsabilité sociale et la reddition de comptes interne. Ces cadres visent à faire en sorte que les organisations fonctionnent de façon transparente et responsable, en appuyant l'amélioration continue des pratiques de gouvernance en vue d'atteindre des objectifs précis qui peuvent être mesurés. Le processus d'évaluation vise à offrir une approche qui favorise la croissance éthique des organisations sportives.

Les examens indépendants de la gouvernance viennent appuyer l'évaluation des dirigeants de toutes les entités sportives.

Au fil des décennies, certaines personnes ont négligé leur devoir de protéger les athlètes. L'abus (et l'abus de pouvoir) sont souvent profondément ancrés dans les cultures, de façon que les gens les reproduisent tout simplement. Par conséquent, des examens approfondis et réguliers des capacités professionnelles des personnes responsables de diriger le sport au Canada peuvent aider à faire la lumière sur les réalités plus générales entourant la façon dont ces personnes peuvent nuire au développement éthique du sport au pays. De plus, ils fournissent une orientation aux nouveaux dirigeants éthiques pour que ceux-ci puissent améliorer leurs compétences professionnelles tout en recherchant des postes de leadership.

Il est important de faire preuve de diligence dans l'intégration du leadership au sport et de mettre en place des systèmes de gouvernance afin de la garantir. L'analyse critique du leadership des OSN et des professionnels du sport au Canada (y compris les PDG, les membres du conseil d'administration, les comités d'éthique, les PDG et la direction du sport universitaire, etc.) appuie l'amélioration de la capacité éthique des dirigeants.

Les examens indépendants de la gouvernance n'ont pas une grande incidence sur la durée perçue actuelle d'une enquête.

Habituellement, les vérifications d'une organisation ne dépassent pas deux mois, et elles peuvent être amorcées simultanément. Ceux qui ont une vaste expérience de la gouvernance du sport, qui mènent des examens de la gouvernance depuis 2014 ou avant, ont déclaré qu'ils facturent habituellement cinq jours ouvrables par entité pour leurs services. Il est important de noter que cette durée ne dépend pas de la taille ou de l'échelle de l'entité vérifiée.

Les examens indépendants de la gouvernance doivent comprendre, sans s’y limiter, Sport Canada, les OSN du Canada, À nous le podium, le Bureau du commissaire à l’intégrité du sport (BCIS), le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC), ainsi que les organismes à vocation sportive sécuritaire et à but lucratif.

Les vérifications indépendantes de la gouvernance peuvent également permettre de révéler les faiblesses organisationnelles des entreprises, comme le manque de professionnels de la santé mentale agréés au sein de ces entreprises ou les conflits d’intérêts éventuels, qui sont des problèmes actuels au Canada dans le paysage de la sécurité dans le sport à but lucratif. Il faudrait améliorer la reddition de comptes de ceux dont les dirigeants cherchent à travailler dans le domaine du sport à ce titre.

Pour toutes les entités sportives sûres, des professionnels qui ont les compétences requises et la formation nécessaire et qui n’ont aucun antécédent de facilitation d’abus ou de corruption dans un sport, à quelque niveau que ce soit, doivent traiter de façon impartiale les actes répréhensibles allégués et les systèmes de soutien offerts aux athlètes. Même avec de bonnes intentions, un manque de capacité professionnelle nuira considérablement à l’évolution éthique du sport sécuritaire et des soins appropriés aux athlètes.

Importance de l’indépendance et de la capacité professionnelle dans les enquêtes, les systèmes de soutien, les mécanismes de rapport, les demandes de renseignements et les examens de gouvernance

Lorsque des enquêtes ou des vérifications indépendantes contribuent à mettre en évidence des faiblesses internes, ou, en cas de conflit d’intérêts, la crainte de conséquences sur le plan des politiques, du droit, des finances et de la réputation fait souvent en sorte que la vérité est cachée. De plus, si des dirigeants ont été (ou que l’on croit qu’ils ont été) impliqués dans une inconduite quelconque, les gens seront probablement peu enclins à le signaler.

Tout en reconnaissant l’existence de déficits, réels ou perçus, dans divers systèmes de justice, il convient de souligner que les membres des Nations Unies souscrivent aux principes de Bangalore sur la déontologie judiciaire ¹¹ et aux résolutions susmentionnées, y compris la résolution 2003/43 de la Commission des droits de l’homme des Nations Unies et la résolution du 2006/23 du Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations Unies. Ces principes sont axés sur six valeurs fondamentales visant à renforcer l’intégrité et l’efficacité des systèmes de justice, notamment l’indépendance, l’impartialité, l’intégrité, le bien-fondé, l’égalité, la compétence et la diligence. À la lumière de ces principes et des limites de l’actuel Bureau du commissaire à l’intégrité dans le sport (BCIS), il est impératif de s’attaquer à ces problèmes pour assurer aux athlètes des recours appropriés. Une solution possible serait de réaffecter le BCIS de son mandat actuel axé sur le sport à un mandat plus vaste, comme au sein du ministère de la Justice.

Le manque actuel de confiance et de confidentialité ainsi que les conflits d’intérêts sont des raisons de faire passer les moyens de recours à des milieux autres que celui du sport. De plus, les professionnels agréés sont mieux outillés pour donner aux victimes un accès à des ressources appropriées et leur fournir un soutien impartial et sensible aux différences entre les sexes, tout en veillant à ce que les cas soient traités à temps. Par ailleurs, dans leur rapport mondial (2021, p. 157), les responsables de l’ONUDC ¹² reconnaissent que la mise en œuvre de l’intégration de l’égalité entre les sexes à tous les organismes compétents chargés de la réception des plaintes et de l’enquête sur celles-ci crée un milieu propice à amener les femmes à signaler les incidents.

La non-divulgaration des conclusions négatives nuit à l’intégrité des enquêtes, à la responsabilisation et à la croissance éthique. L’indépendance est essentielle à la prévention des conflits d’intérêts et à l’habilitation de comportements positifs. L’indépendance permet d’effectuer un examen plus objectif dans le cadre duquel l’impartialité peut contribuer à atténuer les risques d’influence induite et favoriser la prise de décisions fondées sur les faits, sans conflit d’intérêts ni pression extérieure. L’indépendance permet de s’assurer que les opinions, les consultations et les conseils sont impartiaux, justes et équitables.

¹¹ Groupe de l’intégrité judiciaire. (2007). Les principes de Bangalore sur la déontologie judiciaire. Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. https://www.unodc.org/documents/corruption/Publications/2013/Commentary_on_the_Bangalore_Principles_French.pdf

¹² ONUDC. (2021). Global Report on Corruption in Sport 2021. Extrait de : [https://www.unodc.org/res/safeguardingsport/grcs/7_22-03221_SPORTS_CORRUPTION_2021.pdf\(p.157\)](https://www.unodc.org/res/safeguardingsport/grcs/7_22-03221_SPORTS_CORRUPTION_2021.pdf(p.157))

De plus, en dehors d'un mécanisme national de signalement, d'autres conflits d'intérêts en cours dans le paysage sportif canadien, où l'indépendance est importante, comprennent entre autres les situations dans lesquelles les dirigeants d'un organisme sportif embauchent un professionnel du droit, des experts-conseils ou un universitaire pour que ceux-ci fournissent des conseils ou des directives sur l'amélioration de leurs activités, alors qu'ils sont également chargés d'enquêter sur l'entreprise pour déterminer s'il y a inconduite. Des cas de cette nature peuvent entraîner des pressions indues sur l'enquête, compromettant ainsi sa crédibilité et son impartialité. De tels scénarios ne devraient pas être permis, même si la personne en question agit de bonne foi. Pour prévenir ces situations, une gouvernance appropriée, où les conflits d'intérêts sont interdits, joue un rôle crucial.

Au moment d'évaluer l'indépendance de toute entité en matière de sport sécuritaire, il faut prendre en compte les éléments suivants :

- Une organisation sportive finance-t-elle l'entité?
- Une organisation sportive finance-t-elle une entité impliquée dans un cas ayant cours?
- L'entité a-t-elle l'obligation de divulguer des renseignements à l'organisation sportive?
- Y a-t-il quelqu'un au sein de l'entité qui a un lien personnel avec l'organisation sportive?
- Quelqu'un au sein de l'entité a-t-il des antécédents d'abus ou de corruption dans le sport (à quelque niveau que ce soit)?

Exemples de conflits d'intérêts éventuels réels

Gretchen Kerr : Elle agit à titre de conseillère et d'agente du bien-être des athlètes auprès de GymCan, tout en recevant un financement important de Sport Canada, ce qui crée un conflit d'intérêts potentiel qui pourrait l'inciter à s'abstenir d'examiner ces autorités de financement de façon critique. Compte tenu de la recherche approfondie menée par la personne sur la violence fondée sur le sexe dans le sport au Canada, il est raisonnable de s'enquérir des raisons pour lesquelles aucune reconnaissance ou aucun examen officiel et transparent n'a été fourni au sujet des vulnérabilités au niveau de la gouvernance institutionnelle qu'elle conseille, dont les lacunes ont mené à l'abus continu du pouvoir confié et au tort causé aux athlètes. À titre de gestionnaire de cas indépendant pour AthlètesCAN, Mme Kerr occupe des postes multiples, ce qui crée des responsabilités conflictuelles entre les enquêtes, le soutien des athlètes et la consultation des organismes de conseil. De plus, le rôle que joue Erin Willson en tant qu'étudiante au doctorat de Gretchen Kerr et présidente actuelle d'AthlètesCAN vient compliquer davantage le conflit d'intérêts. L'opposition de madame Kerr à une enquête n'est pas inattendue puisqu'elle entraînerait des évaluations de la gouvernance qui élimineraient la possibilité qu'une personne assume plusieurs rôles.

ITP Sport : est une entreprise sportive à but lucratif qui offre des services, y compris d'enquête et d'éducation, aux organismes sportifs. Cependant, la présence d'une personne ou d'une entité opérant à la fois dans le domaine de l'enquête et dans le domaine de l'éducation pourrait potentiellement miner leur crédibilité et leur impartialité, malgré de bonnes intentions. De plus, l'une de ses fondatrices, Allison Forysth, siège également au conseil d'administration d'AthlètesCAN, ce qui pourrait ajouter aux conflits d'intérêts.

BCIS : Le Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport (CCUMS) sert de base pour au BCIS pour la pénalisation des entraîneurs, des athlètes et des administrateurs pour les abus ou la maltraitance dans le sport. Cependant, les athlètes ont exprimé des préoccupations au sujet du manque d'indépendance du BCIS en raison de son affiliation au Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC). Ce manque d'indépendance peut décourager les victimes de signaler les abus et compromettre le processus d'enquête et d'imposition de sanctions. L'indépendance des mécanismes de signalement est essentielle pour créer un environnement sûr où les athlètes et les intervenants peuvent signaler les cas d'inconduite, assurer la reddition de comptes en cas d'inconduite et accroître la confiance du public dans le système sportif. La nomination récente d'un membre actif du conseil d'administration de GymCan à celui du CRDSC par la ministre des Sports en 2022 soulève des questions au sujet de l'impartialité du CRDSC dans le traitement des cas d'abus et de mauvais traitements dans ce système. De plus, l'existence de liens de financement avec Sport Canada, conjuguée à un manque de transparence à l'égard de ce financement et de son fonctionnement, soulève d'autres craintes.

Renforcer les mécanismes de déclaration insuffisants : protéger les plus vulnérables

La fiabilité des mécanismes de déclaration dépend de la capacité de l'entité de démontrer que la déclaration peut être effectuée en toute sécurité et qu'elle conduit à la prise de mesures efficaces. En plus du manque de clarté au sujet de la capacité professionnelle d'exécution d'enquêtes tenant compte des traumatismes, du manque d'indépendance et du conflit d'intérêts perçu, les opérations actuelles du CSTSO sont également critiquées pour leur portée limitée, ce qui nuit davantage à des recours appropriés pour l'ensemble des Canadiens.

Le prochain rapport¹³ de Bragnolo & Lezama constitue la première recherche empirique sur la sextorsion dans le sport, avec des données provenant de plus de 500 athlètes de la base à l'élite et des professionnels de l'industrie de 49 pays. La sextorsion est un abus de pouvoir apportant des avantages sexuels¹⁴. Deux éléments sont nécessaires pour qu'un acte soit considéré comme une incitation à la sextorsion, à savoir un élément sexuel qui est une demande implicite ou explicite de se livrer à toute forme d'activité sexuelle non désirée, et un élément de corruption, qui est un abus de pouvoir confié à des fins personnelles impliquant une pression coercitive.

Dans son témoignage, Whitney Bragnolo¹⁵ mentionne que moins d'un survivant sur cinq signale l'incident au moyen d'un mécanisme quelconque.

Bragnolo et Lezama (2022) ont enquêté sur les raisons pour lesquelles les victimes ne signalaient pas l'incident. Voici les principales raisons pour lesquelles les victimes n'ont pas divulgué leur incident à un mécanisme de signalement :

(60 %) « Je ne croyais pas que mon organisation ferait quoi que ce soit pour m'aider »;

(59 %) « Je n'avais pas confiance que mon agresseur serait puni »;

(52 %) « Je craignais que le signalement ait une incidence négative sur ma carrière. »

Ce qui précède illustre un manque de confiance généralisé à l'égard des institutions sportives qui, dans bien des cas, sont souvent caractérisées par des cadres de gouvernance déficients, comme c'est le cas dans le sport au Canada. Cet état de fait laisse aux victimes éventuelles des recours limités, et, sans sensibilisation, prévention, sanctions ou mécanismes de signalement adéquats, dans les systèmes actuels, on compte au mieux sur la chance et, au pire, sur la dissimulation pour s'attaquer à des formes de violence et de maltraitance.

De plus, des recherches de pointe sur le harcèlement sexuel dans le sport font ressortir que le harcèlement et les abus semblent être plus fréquents dans le sport d'élite¹⁶. Toutefois, en ce qui concerne la sextorsion en particulier, les résultats de Bragnolo et de Lezama (2022) ont contribué à démontrer que celle-ci se produisait à des niveaux presque équivalents dans le sport récréatif amateur. *Il s'agit d'un domaine dans lequel la population canadienne est nettement sous-servie*, car l'attention et les ressources actuelles du BCIS portent surtout sur la résolution de ce genre de problèmes dans le milieu du sport de haut niveau. Il est important que les mécanismes de signalement soient conçus pour permettre d'aider les personnes risquant le plus d'être victimes de corruption et d'actes criminels.¹⁷ De plus, le lancement apparemment rapide des opérations de TSO sans mesure de protection suffisante pour contribuer à assurer l'indépendance et la reddition de comptes était inapproprié.

¹³ Bragnolo, W. et Lezama, Y. (du 27 au 30 juin 2022). An international examination into a silent abuse of power: Sextortion in Sport. Presentation at Play the Game 2022, Odense, Danemark.

¹⁴ International Association of Women Judges (IAWJ), Thomson Reuters Foundation et Marval, O'Farrell and Mairal (2015) Combating Sextortion: A Comparative Study of Laws to Prosecute Corruption Involving Sexual Exploitation. <https://www.trust.org/contentAsset/raw-data/588013e6-2f99-4d54-8dd8-9a65ae2e0802/file>

¹⁵ Bragnolo, W. (1^{er} mai 2023). Safe Sport in Canada [Testimony before the Standing Committee on Canadian Heritage]. Extrait de <https://www.ourcommons.ca/DocumentViewer/en/44-1/CHPC/meeting-78/notice>

¹⁶ Gaedicke, S., Schäfer, A., Hoffmann, B., Ohlert, J., Allroggen, M., Hartmann-Tews, I., et Rulofs, B. (2021). Sexual Violence and the Coach–Athlete Relationship—a Scoping Review From Sport Sociological and Sport Psychological Perspectives. *Frontiers in Sports and Active Living*, 3, 643707. <https://www.doi.org/10.3389/fspor.2021.643707>

¹⁷ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. (2021). Global Report on Corruption in Sport 2021. Extrait de : <https://www.cse-cst.gc.ca/sites/default/files/cse-cyber-threat-assessment-f.pdf>. (p. 116)

Mise en évidence des problèmes liés à la non-déclaration par Bragagnolo & Lezama (2022) :

Autochtones : Le sport communautaire était le niveau le plus souvent déclaré par les victimes, soit près du double du risque de leurs homologues de race blanche. Cent pour cent des répondants autochtones ont déclaré croire que leur agresseur avait abusé de leur position de pouvoirs à leur avantage (tentative d'obtenir un acte sexuel), comparativement à 79 % de l'ensemble des victimes.

Répondants PANDC : plus de deux fois plus préoccupés par les répercussions sur la carrière s'ils déclaraient l'incident. Quarante-et-un pour cent des répondants PANDC ont indiqué que c'était là leur principale raison de ne pas le déclarer, comparativement à 34 % des répondants blancs.

Le manque d'indépendance des responsables du BSIC peut décourager les athlètes de signaler les abus et compromettre les enquêtes, le processus de sanction et l'offre de soins appropriés à ceux qui sont victimes. Lorsque les rapports sont bien traités et que les personnes qui en font rapport sont traitées de façon sensible, professionnelle et confidentielle, la confiance dans la responsabilité des organisations s'accroît. (ONUDC, 2021, p. 117) Pour favoriser l'indépendance, le Bureau du commissaire à l'intégrité du sport peut être réaffecté dans le cadre d'un mandat non sportif, tel que celui du ministère de la Justice.

L'intégration de mandats de gouvernance facilite l'application de politiques et de procédures favorisant l'égalité et la diversité en protégeant les personnes qui sont les plus vulnérables. Il faut aussi que les organisations soient représentées de façon diversifiée à tous les niveaux pour pouvoir bien répondre aux besoins des groupes marginalisés, y compris les femmes, les personnes autochtones, celles de couleur, les personnes handicapées, les réfugiés, etc. Cette représentation apporte l'expertise nécessaire pour reconnaître et résoudre les problèmes qui n'ont pas été réglés auparavant en raison d'une négligence ou d'un manque général de considération.

Risques liés au manque de capacité professionnelle

L'insuffisance de la capacité professionnelle continue de représenter un risque considérable pour le traitement efficace des cas d'inconduite et de corruption dans le sport au Canada. Il est essentiel que des professionnels impartiaux ayant l'expertise et la formation nécessaires mènent les enquêtes, les vérifications et les systèmes conçus pour que les athlètes puissent avoir des recours. La promotion de pratiques sportives sécuritaires et de soins adéquats aux athlètes peut être considérablement entravée sans une capacité professionnelle appropriée, peu importe les bonnes intentions.

On ne peut pas supposer que les personnes ayant des compétences juridiques, une vaste expérience au sein d'organismes de réglementation ou des athlètes à la retraite sont capables de traiter efficacement les demandes d'indemnisation pour mauvais traitements et violence, particulièrement d'une manière qui permet de tenir compte des traumatismes et de respecter les victimes. De plus, il est préoccupant que certaines personnes de l'industrie canadienne du sport, qui semblent avoir une réputation professionnelle, aient été impliquées dans des comportements abusifs ou habilitants et tentent de tirer parti de l'« intégrité sportive » en se présentant comme des experts dignes de confiance dans le domaine de la sécurité dans le sport en travaillant au sein d'organisations ou de firmes d'experts-conseils de ce domaine. Pour faire face à ce risque, il est impératif que les personnes désirant exploiter des organismes dans le domaine du sport dans le cadre de leur poste soient sujettes à une responsabilisation accrue au moyen d'un examen et d'une surveillance adéquats.

Des examens et des vérifications indépendants de la gouvernance peuvent aussi contribuer à mettre en évidence les lacunes organisationnelles de ces entités et faciliter le perfectionnement éthique en permettant de révéler des problèmes comme l'absence de professionnels de la santé mentale accrédités, ainsi que d'avocats spécialisés dans les droits de la personne et le sport. Les éthiciens qui siègent aux comités d'éthique, ou les entités embauchées, comme les avocats, ne tiennent pas compte de l'intégration de l'égalité entre les sexes ou de l'intersectionnalité et ne l'incluent pas dans leur pratique. Ce sont tous des problèmes qui existent dans le milieu sportif sécuritaire actuel du Canada.

Cette situation pourrait avoir pour conséquence que les entités gouvernementales, les administrateurs des sports aux niveaux national et provincial, les organismes communautaires et les athlètes pourraient ne pas posséder l'expertise nécessaire pour faire la

distinction entre ce qui est préjudiciable et ce qui ne l'est pas. Les personnes nuisibles et les conflits d'intérêts lors de l'évaluation du recrutement ou du soutien potentiel. Par conséquent, grâce à des codes de gouvernance selon lesquels sont établis des critères clairs pour les entités œuvrant dans le domaine de la sécurité des sports, nous appuyons la prise de décisions éclairées pour les organisations et les athlètes, tout en offrant à ces derniers des soins avec des normes plus élevées et en créant des organisations éthiques dotées des capacités nécessaires.

Capacité professionnelle d'enquêter sur les abus et mécanismes de signalement

Des connaissances et des compétences spécialisées sont essentielles pour les agents qui traitent les allégations de maltraitance et de violence, et ils doivent être informés sur les traumatismes et axés sur les survivants. Les avocats des droits de la personne, par exemple, contrairement aux avocats des sports, sont peut-être mieux équipés pour traiter les cas de violence en raison de leurs connaissances spécialisées et de leur formation portant entre autres sur la violence sexiste, la discrimination et les violations des droits de la personne. De plus, ils peuvent aborder les affaires dans une perspective plus large en tenant compte de l'intégration de l'égalité entre les sexes et de l'intersectionnalité, ainsi que des causes profondes et du contexte culturel de la violence, plutôt que des questions juridiques en cause.

Capacité professionnelle pour les examens de gouvernance, les enquêtes ou les évaluations entourant les activités organisationnelles

Les équipes interdisciplinaires composées (sans s'y limiter) de spécialistes indépendants en gouvernance du sport, d'éthiciens du sport, de professionnels de la santé mentale agréés et de professionnels des droits de la personne sont mieux outillées pour entreprendre des enquêtes sur l'intégrité, des examens, des vérifications et des demandes de renseignements, afin d'évaluer les vulnérabilités organisationnelles qui ont une incidence sur la sécurité dans le sport. Ces professions exigent non seulement de l'expérience, mais aussi des études poussées et une formation approfondie. Il est important de noter que les entités et les particuliers canadiens qui affirment avoir une vaste expérience de la gouvernance du sport ou des organismes de réglementation comme titre de compétence pour leur capacité de mener des évaluations et des vérifications peuvent avoir seulement travaillé à l'intérieur d'un système intrinsèquement incohérent. Le système actuel n'est pas encore fonctionnel, et les personnes qui en font partie ont peut-être adopté des habitudes négatives qui sont profondément enracinées dans la culture canadienne de gouvernance du sport et qui sont donc reproduites par d'autres.

Les professionnels qui ont l'habitude de favoriser l'abus ou la corruption dans le sport à tous les niveaux ne doivent participer à aucun de ces processus.

Instruments juridiques et stratégiques internationaux pertinents pour le traitement des cas de violence

Dans son rapport mondial de 2021 (p. 214 à 215)¹⁸, l'ONUDC reconnaît que l'existence d'abus peut nuire à la protection et à la promotion des droits de la personne. Ces instruments et ces politiques offrent de multiples cadres internationaux juridiques et politiques signés et ratifiés par les gouvernements, qui servent à décrire les obligations de ces derniers en matière de protection des droits de la personne dans tous les secteurs de la société, y compris le sport. Le Canada a le devoir de tenir compte de ses responsabilités en tant que signataire d'accords pertinents et d'évaluer son engagement futur avec ceux qu'il n'a pas encore ratifiés.

- Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948
- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes des Nations Unies, 1979
- Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, 1989
- Déclaration des Nations Unies sur l'élimination de la violence faite aux femmes, 1993.
- Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, 2006
- Nations Unies, Déclaration des principes fondamentaux de justice applicables aux victimes de la criminalité et aux victimes

¹⁸ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. (2021). Global Report on Corruption in Sport 2021. Extrait de https://www.unodc.org/res/safeguardingsport/grcs/22-03221_SPORTS_CORRUPTION_2021_Full_report.pdf (pp.214-215)

d'abus de pouvoir, 2006

- Résolution n° 3/2000 des ministres des Sports du Conseil de l'Europe sur la prévention du harcèlement sexuel et des abus à l'égard des femmes, des jeunes et des enfants qui font du sport
- Les membres du Conseil ont élargi l'accord partiel sur les lignes directrices en matière d'intégrité du sport (Mesure 3 du Plan d'action Kazan)
- Objectifs de développement durable
- Normes des Nations Unies relatives à la justice pour les enfants

Bien qu'il existe d'autres parties indépendantes compétentes qui peuvent appuyer efficacement la facilitation de l'approche à trois volets de l'Enquête, je propose une liste des éléments suivants

Personnes et entités de gouvernance du sport indépendantes recommandées

Gareth Parry est directeur général de Sports Consulting Ltd., où il se spécialise dans la gouvernance du sport, l'éthique, l'intégrité et la gestion d'événements. M. Parry a obtenu une maîtrise en éthique et en intégrité du sport en 2019 et une autre, en politiques sociales, de l'Université Bangor, où il avait auparavant décroché un baccalauréat en sciences du sport. Il est devenu l'un des plus jeunes directeurs agréés au Royaume-Uni en 2005 et il a élaboré le premier cadre de gouvernance et de leadership pour le secteur du sport au pays de Galles alors qu'il occupait le poste de responsable de la gouvernance pour Sport Wales au début des années 2010. Ses récentes commissions comprennent des examens de la gouvernance de la Fédération internationale de hockey sur glace et de tous les organes directeurs nationaux du sport au pays de Galles, ainsi que « Reviewing the Sports Integrity Landscape across the United Kingdom » pour l'agence antidopage du Royaume-Uni (UKAD).

Play the Game est une ONG internationale réputée qui se concentre sur la promotion de la bonne gouvernance, de la transparence et de la démocratie dans le sport. L'organisation possède une vaste expérience de la réalisation de recherches, de l'organisation de conférences mondiales sur l'intégrité et la gouvernance du sport et de la production de publications sur les questions de gouvernance et de responsabilisation dans le sport. En tant qu'organisation neutre et indépendante, Play the Game n'est affiliée à aucun organisme sportif en particulier. Cela lui permet de fournir une évaluation impartiale des pratiques de gouvernance de ces organismes. Son analyse approfondie et rigoureuse est largement respectée au sein de la communauté sportive. Play the Game a participé à diverses tribunes et initiatives internationales visant l'amélioration de la gouvernance du sport, comme le Partenariat international contre la corruption dans le sport. Ses membres collaborent également avec ceux d'autres organisations, telles que l'Agence mondiale antidopage (AMA), l'UNESCO et le Conseil de l'Europe, à des projets liés à la gouvernance dans le milieu du sport. Voir leur cadre d'évaluation de la gouvernance : [The Sports Governance Observer](#) and the [National Sports Governance Observer](#).

Governance United est une firme d'experts-conseils établie au Royaume-Uni qui se spécialise dans les services de gouvernance, de gestion des risques et de conformité dans les secteurs du sport et sans but lucratif. Elle a une solide feuille de route pour ce qui est d'aider les organisations sportives, notamment en examinant leur gouvernance, en élaborant des cadres de gouvernance ainsi qu'en offrant de la formation et du soutien à leurs administrateurs et à leurs dirigeants. L'une des réalisations remarquables de cette firme est sa participation à l'élaboration du [Code for Sport Governance du Royaume-Uni](#), le cadre de gouvernance adopté par UK Sport et Sport England.

Les entités indépendantes recommandées pour appuyer les professionnels canadiens agréés en santé mentale et les avocats des droits de la personne facilitent les témoignages appropriés des athlètes et des survivants

Sport & Rights Alliance est une coalition mondiale d'ONG et de syndicats de premier plan fondée au début de 2015 pour la promotion des droits et du bien-être des personnes les plus touchées par les effets négatifs du sport. L'Alliance utilise son influence collective pour exercer des pressions sur les organismes sportifs mondiaux afin qu'ils veillent à ce que leurs processus décisionnels et leurs activités respectent les normes internationales en matière de droits de la personne, de droits des travailleurs et de lutte contre la corruption, conformément aux Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies. La juriste Andrea Florence et Joanna Maranhão dirigent la coalition. Andrea Florence est diplômée de la Pontificia Universidade Católica de

São Paulo et avocate à São Paulo, au Brésil. Elle est titulaire d'une maîtrise en droit international de l'Institut des hautes études de Genève, d'un certificat d'études supérieures en droits de l'homme de l'Université de Zurich et d'une maîtrise avec spécialisation de l'Université Paris I-Sorbonne. Joanna Maranhão, directrice de projet, est une athlète olympienne brésilienne, victime, défenseure et chercheuse dans le domaine de la protection des athlètes. Joanna a obtenu une maîtrise en éthique et en intégrité du sport en 2021, et possède une vaste expérience de travail auprès d'enfants victimes d'agressions sexuelles. Elle a dirigé la campagne visant à élargir les lois de prescription du Brésil afin de donner aux victimes plus de temps pour signaler les abus et obtenir justice, ce qui a permis d'établir une nouvelle loi, à laquelle elle a donné son nom (la loi Joanna Maranhão). Elle dirige également le projet de définition de la portée de l'Alliance du sport et des droits pour le Global Survivors Network, dans le cadre duquel elle consulte des athlètes internationaux ayant vécu des expériences de mauvais traitements, facilitant la communication, la défense des intérêts et l'appui des victimes.

The Army of Survivors est une organisation dirigée par des victimes et fondée par un groupe de femmes victimes de violence sexuelle par l'ancien médecin de l'équipe de gymnastique des États-Unis, Larry Nassar. Elle offre un soutien et des ressources considérables aux survivants de la violence et de la maltraitance. L'équipe de The Army of Survivors se compose de divers professionnels formés et possédant une vaste expertise, y compris des professionnels de la santé mentale agréés et des avocats chevronnés qui se spécialisent dans la représentation des victimes d'abus et de harcèlement sexuels dans les affaires civiles et criminelles. L'organisme offre une gamme de services aux victimes, y compris des ressources pour les personnes qui sont en situation de crise, un soutien émotionnel, des conseils juridiques et des services de défense des droits. Ses membres participent également à des activités de sensibilisation de la population aux agressions et à la maltraitance et exercent des pressions en faveur d'un changement systémique. L'organisme collabore avec des décideurs, des organisations et des particuliers du monde entier pour promouvoir des politiques et des pratiques axées sur les victimes.

Fin du document